



## Signification de saisie vente mobiliere

Par **sabina95**, le **25/10/2010** à **13:56**

Bonjour,

Un huissier est passé chez moi en janvier pour noté les meubles qu'il allait me saisir. Il m'a envoyé un courrier fin septembre de signification de vente pour ce jour à 14h00. Je ne vois personne arrivé; ce pourrait-il qu'il passe ultérieurement sans m'en aviser? Par ailleurs, je vis avec 1200 euros par mois avec mon epoux et nos 3 enfants à charge. J'ai un credit immobilier que je paye. L'huissier me menace de faire saisir la maison pour payer ce prêt personnell de 20 000 euros qui avec les frais est monté a 30 000 environ. Peut il le faire? Merci d'avance.

Par **mimi493**, le **25/10/2010** à **23:04**

Est-ce qu'il y a eu un jugement concernant cette dette ?

Par **amajuris**, le **26/10/2010** à **12:50**

bjr,

l'huissier exécute les jugements avec un titre exécutoire ou agit pour le compte d'un créancier sans titre exécutoire.

l'huissier en l'absence d'un jugement le permettant ne peut saisir votre maison.

par contre votre créancier si vous ne remboursez pas votre dette peut entamer une procédure devant un tribunal qui pourra décider la saisie de votre maison mais c'est une procédure très formaliste ou vous serez associé en tant que débiteur qui commence par un commande de payer.

il convient dans votre situation de ne pas ignorer les possibilités ouvertes à votre créancier.  
cdt